



Fauche à Porzh Koubou



Fauche au Toulinguet

RESTAURATION DE LANDES ET DE MILIEUX DUNAIRES

Certains milieux naturels ont tendance à s'enfricher et à être recouverts d'une végétation de plus en plus homogène et pauvre en biodiversité. À Crozon et Camaret, des chantiers de fauche ont été organisés sur des landes et des milieux dunaires pour en « rajeunir » la végétation.

Autrefois planté sur les talus et les bords de champs pour servir de clôture, le prunellier (ou spern-du, « épine noire ») colonise progressivement les parcelles littorales abandonnées des agriculteurs et des particuliers grâce à ses rejets racinaires traçants et avec la complicité des oiseaux qui véhiculent ses fruits sur de longues distances.

Les fourrés denses de prunelliers couvrent aujourd'hui de grandes surfaces de zones anciennement cultivées ou pâturées et étouffent progressivement les landes et pelouses littorales. Or ces dernières, riches en biodiversité mais en nette régression, sont protégées à l'échelle européenne.

C'est le cas à la pointe de Dinan, où les landes rases disparaissent progressivement sous les prunelliers, ainsi que sur le secteur de Porzh Naye et Pen Had à la pointe du Toulinguet, où la végétation se développe et devient homogène (fougères, ronces, prunelliers).

Afin de limiter le développement de cette végétation sur ces sites naturels, l'entreprise AGSEL et VOLANT ont été chargées en février dernier de la faucher, la broyer et l'exporter. Ces opérations permettent de rouvrir le milieu, de favoriser d'autres plantes et d'attirer une plus grande diversité d'animaux.

Ces chantiers ont été réalisés grâce à un contrat Natura 2000 (financé par l'Europe, l'État et la Communauté de communes), avec l'accord des communes et du Conservatoire du Littoral et suivant les préconisations de gestion de la Réserve naturelle et du Conservatoire national botanique.

Le coût des travaux est de 13280 € HT pour Porzh Naye et de 3080 € HT pour Dinan, financé à 80 % par l'État et l'Europe et à 20 % par la communauté de communes.



Prunellier ou spern-du